



**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DU CENTRE-NORD**

**Le 14 juin 2016  
À 18 h**

---

**PRÉSENCES :**

Karen Doucet, Présidente  
Nathalie Lachance, Conseillère  
Denis Lefebvre, Conseiller  
Nicole Lorrain, Conseillère  
Ronald St-Jean, Conseiller

Henri Lemire, Directeur général  
Gisèle Bourque, Directrice générale adjointe  
Robert Lessard, Directeur général adjoint  
Josée Devaney, Secrétaire-trésorière

**AUTRES PRÉSENCES:**

Kevin Bell, Conseiller public  
Ismail Osman-Hachi, Conseiller public

---

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123-15-16 Karen Doucet propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 14 juin 2016 avec l'ajout suivant :  
12.1 Politiques- D-4081 Frais scolaires.

ADOPTÉE

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conseiller rapporte avoir un conflit d'intérêt pour les items à l'ordre du jour.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

124-15-16 Denis Lefebvre propose que le Conseil adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 mai 2016.

ADOPTÉE



†

Réunion ordinaire

le 14 juin 2016

NOM DE L'ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE D'EDMONTON

Le Conseil reçoit la proposition du conseil public que l'école secondaire publique d'Edmonton soit nommée école Michaëlle-Jean.

REÇUE

ÉCOLE JOSEPH-MOREAU

125-15-16 Ronald St-Jean propose que le Conseil remercie le ministre de l'Éducation d'avoir approuvé la somme de deux (2) millions de dollars pour amorcer la planification et le design d'une école de remplacement pour l'école Joseph-Moreau.

ADOPTÉE

126-15-16 Nathalie Lachance propose que le Conseil remercie M. Pierre Asselin, le conseil d'école et les parents de l'école Joseph-Moreau pour leur engagement communautaire et leurs efforts de revendication en faveur de l'école.

ADOPTÉE

BUDGET 2016-2017

127-15-16 Karen Doucet propose que le Conseil approuve son budget pour l'année scolaire 2016-2017 basé sur des projections de revenus de 53 297 349\$, des dépenses estimées à 53 847 349\$, résultant en un déficit anticipé de 550 000\$.

ADOPTÉE

128-15-16 Nicole Lorrain propose que le Conseil approuve l'utilisation de 219 000\$ de ses réserves capitales pour payer les améliorations locatives à apporter à l'école Queen Mary Park pour y accueillir les élèves de l'école À la Découverte à compter de septembre 2016.

ADOPTÉE

FRAIS SCOLAIRES

129-15-16 Nathalie Lachance propose que le Conseil adopte les frais scolaires pour l'année 2016-2017 tel que présentés.

ADOPTÉE

130-15-16 Karen Doucet propose que les frais scolaires pour les prématernelles gérées par le Conseil soient de 500\$ pour l'année scolaire 2016-2017, jusqu'à ce que l'analyse des services soit complétée.

ADOPTÉE



†

Réunion ordinaire

le 14 juin 2016

NOMINATION DE DIRECTIONS D'ÉCOLE

131-15-16 Ronald St-Jean propose que le Conseil ratifie la recommandation du directeur général de nommer Lisa Magera à titre de direction d'école pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Citadelle.

ADOPTÉE

132-15-16 Ronald St-Jean propose que le Conseil ratifie la recommandation du directeur général de nommer Nancy Bélanger à titre de direction d'école pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Mission.

ADOPTÉE

133-15-16 Ronald St-Jean propose que le Conseil ratifie la recommandation du directeur général de nommer Adèle Amyotte à titre de direction d'école pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc.

ADOPTÉE

134-15-16 Karen Doucet propose que le Conseil ratifie la recommandation du directeur général de nommer Michelle Baril à titre de direction d'école pour un terme d'un an, soit pour l'année scolaire 2016-2017 en prêt de service.

ADOPTÉE

135-15-16 Nicole Lorrain propose que le Conseil ratifie la recommandation du directeur général de nommer Audrey Boivin à titre de direction de services pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée au Réseau.

ADOPTÉE

Le Conseil reçoit la nomination de Firmin Guéladé à titre de direction d'école publique pour un terme d'un an, soit pour l'année scolaire 2016-2017, assignée à l'école À la Découverte.

REÇUE

Le Conseil reçoit la nomination de Hélène Gendron à titre de direction d'école publique pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Desrochers.

REÇUE



†

Réunion ordinaire

le 14 juin 2016

Le Conseil reçoit la nomination de Michel Lapointe à titre de direction d'école publique pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Claudette-et-Denis-Tardif.

REÇUE

Le Conseil reçoit la nomination de Sylvie Bertrand à titre de direction d'école publique pour un terme de quatre ans, soit pour les années scolaires 2016-2017 à 2019-2020, assignée à l'école Sans-Frontières.

REÇUE

#### PROLOGATION DE LA RÉUNION

136-15-16 Ronald St-Jean propose de prolonger la réunion jusqu'à 22 h.

ADOPTÉE

#### COMITÉ DE RESSOURCES HUMAINES

137-15-16 Nicole Lorrain propose que le Conseil se réunisse à huis clos à 21 h 15.

ADOPTÉE

138-15-16 Nicole Lorrain propose que le Conseil sorte du huis clos à 21 h 55.

ADOPTÉE

139-15-16 Denis Lefebvre propose que le Conseil entérine l'entente de principe intervenue entre le Syndicat Unifor Local 52A représentant le personnel de soutien et le comité de négociations.

ADOPTÉE

#### ENTENTE DE LOCATION AVEC COVENANT HEALTH

140-15-16 Ronald St-Jean propose que le Conseil mandate l'administration de compléter l'amendement à l'entente de location avec Covenant Health pour les locaux actuels de l'école Alexandre-Taché afin de prolonger le bail jusqu'en novembre 2016.

ADOPTÉE



†

Réunion ordinaire

le 14 juin 2016

de l'école Alexandre-Taché afin de prolonger le bail jusqu'en novembre 2016.

ADOPTÉE

POLITIQUE D-4081- FRAIS SCOLAIRES

146-15-16 Nathalie Lachance propose que le Conseil modifie la politique D-4081- Frais scolaires pour y ajouter les énoncés suivants:

- Les enseignants ne doivent pas être impliqués dans la collecte des frais scolaires.
- Les écoles ne doivent pas interdire à un élève de participer à des activités parascolaires si les frais scolaires ne sont pas payés.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA RÉUNION

147-15-16 Denis Lefebvre propose la levée de la réunion à 22 h.

ADOPTÉE

Présidente

Secrétaire-trésorière